

Les Echatelards passent leur examen

GRANDSON La mise à l'enquête publique du nouveau projet de décharge, revu à la baisse, a démarré. Elle prendra fin le 13 octobre. Cand-Landi (*ici le sous-directeur Sylvain Homberger sur le site de la future décharge*) joue la carte de la transparence, notamment via un site internet très bien fourni.

TEXTE: RÉD.

PHOTO: KEYSTONE-ATS

Le nouveau projet pour la décharge des Echatelards à Grandson a été rendu public vendredi. Il assure «tenir compte des remarques émises par la population, les communes et les organisations de protection de l'environnement concernées». La communication se fait notamment par un site internet (www.lesechatelards.ch) sur lequel de nombreuses personnalités de la région s'expriment pour répondre à toutes les interrogations, légitimes, qu'un projet de cette ampleur peut susciter. Xavier Prud'homme, directeur général de Cand-Landi SA, y prend la parole, bien sûr, mais aussi Nicolas Fawer, ingénieur en environnement et directeur adjoint chez biol conseils, et Christine Leu Métille, municipale à Grandson pendant neuf ans et riveraine de la décharge Sur Crusilles, entre autres. Le site donne également la parole à de «simples citoyens», comme Clémence, étudiante et habitante de Bonvillars.

Le projet présenté vendredi prévoit notamment, selon ses concepteurs, «une réduction du trafic, de la surface exploitée et des volumes stockés, ainsi que des compensations écologiques supplémentaires».

Ainsi, le projet de décharge aux Echatelards est «revu à la baisse». Le but serait de «réduire au maximum l'impact écologique et les nuisances». Ainsi, Cand-Landi assure que «la surface exploitée et les volumes stockés seront moins importants que dans le premier projet, qui avait suscité des oppositions en 2018».

En chiffres et concrètement, les volumes stockés passent respectivement de 56 hec-

tares à 52, et de 5 800 000 m³ à 4 600 000 m³. Mais surtout, le trajet des camions transportant les matériaux a été modifié. Un trafic en boucle permet de réduire le nombre de passages près des habitations «de plus de la moitié».

Cette deuxième mouture contient également, selon ses concepteurs, «plus de mesures en faveur de la biodiversité, et un effort a été fait pour une meilleure intégration du dépôt dans le paysage». Une butte de limon pour accueillir les hirondelles de rivage et un nouveau ruisseau seront créés, assurent les promoteurs. Des haies et des bosquets seront plantés, des niches pier-reuses seront aménagées.

Une étude récente commandée par Cand-Landi à un cabinet indépendant démontre que la nouvelle décharge permettra de «limiter considérablement les émissions de CO₂. En effet, les matériaux arriveront en grande majorité par le rail, grâce aux voies ferrées de la Poissine, toutes proches». Le projet permettrait ainsi l'économie de plus de 947 tonnes de CO₂ par année. Cette économie d'émissions de gaz à effet de serre correspond à l'équivalent d'environ 475 allers-retours Genève-New York en avion de ligne. Cand-Landi assure que le rapport d'étude est à disposition sur demande.

L'entreprise grandsonnoise rappelle que, selon elle, les décharges suisses sont saturées. Malgré l'augmentation du recyclage, une partie non valorisable des déchets doit continuer d'être mise en dépôt. Il faut donc trouver de nouveaux lieux pour déposer les scories (ce qui sort de l'usine d'incinération des déchets ménagers) et les matériaux issus des chantiers. C'est ce que prévoit le dépôt de matériaux minéraux des Echatelards, géré par Cand-Landi: une entreprise «reconnue, expérimentée et locale».

«L'entreprise est grandsonnoise depuis sa fondation en 1896», rappelle Antoine Maillard, administrateur de Cand-Landi SA, «Moi-même, je suis né à Grandson et j'y ai toujours habité. Avec mes enfants, qui devraient reprendre l'entreprise, nous allons tout mettre en œuvre pour avoir une exploitation respectueuse de l'environnement et à l'écoute, dans le respect des gens de notre région!»





« Moi-même, je suis né à Grandson et j'y ai toujours habité. Avec mes enfants, qui devraient reprendre l'entreprise, nous allons tout mettre en œuvre pour avoir une exploitation respectueuse de l'environnement, et à l'écoute, dans le respect des gens de notre région ! »

Antoine Maillard
Administrateur de Cand-Landi SA

Séance d'information publique le 21 septembre

L'Etat de Vaud met à l'enquête publique deux projets de décharges, celle des Echatelards à Grandson, donc, mais aussi celle de la Vernette sur les communes de Daillens et Oulens-sous-Echallens. Deux projets qui, par rapport à une première mouture, ont été redimensionnés. Ces deux décharges, qui doivent recevoir des matériaux de type D (scories issues des usines d'incinération) et E (terres polluées), avaient suscité plus de 2000 oppositions dans leur version initiale de 2016. Le Canton de Vaud a toutefois remanié ces projets dans le cadre de la révision du Plan cantonal de gestion des déchets, présentée en novembre dernier.

Il est notamment question de limiter en amont les déchets destinés à l'incinération, mais aussi de mieux les valoriser en aval pour diminuer le volume mis en décharge, a rappelé vendredi l'Etat de Vaud.

Le projet des Echatelards est mis à l'enquête publique du 11 septembre au 13 octobre, celui de la Vernette du 18 septembre au 20 octobre. Deux séances d'information publiques seront organisées les 21 (Echatelards) et 27 (Vernette) septembre. Les conseillères d'Etat Béatrice Métraux et Christelle Luisier, respectivement en charge de l'environnement et du territoire, seront notamment présentes pour répondre à la population.